

Pérez Beltrà Carmelo
Mujeres argelinas en lucha por las libertades democráticas.

Granada, Universidad de Granada, 1997.
 14 x 21 cm, 387 p.

I. CADRE SOCIO-HISTORIQUE

La naissance et le développement du nationalisme dans les années trente constituent la première occasion de poser la question du statut de la femme algérienne. Mais il y a plus que des nuances entre les positions des différents mouvements à propos de cette question. Si les conservateurs et laïques de l'AML et de l'UDMA (de Ferhat Abbas) envisagent d'assurer aux filles un enseignement bilingue à l'école primaire, l'Association des Ulémas se préoccupe avant tout de l'islam (salafisme à l'égyptienne) et de l'enseignement de l'arabe uniquement. Mais ni les uns ni les autres ne réclament que les femmes puissent travailler ou aient des droits politiques.

En revanche « L'étoile Nord-Africaine », le PPA et le MTLD (Messali Hadj), réclament des crèches et des conditions de travail moins inhumaines pour les ouvrières d'ateliers de tissage. Le Parti communiste (PC ou PCA) est le seul qui réclame pour la femme, droit au travail et droits politiques, initiant un mouvement revendicatif purement féminin : l'Union des femmes d'Algérie.

Le rôle de la femme dans la guerre d'indépendance (1954-1962) semblait devoir lui assurer reconnaissance et considération pour l'avenir. Le mythe de l'Algérienne combattante a un peu embelli la réalité. Même incomplet le fichier des anciens Muğāhidin-āt montre que, parmi les militants attestés, il y a 3 % de femmes pour 97 % d'hommes ; que les militantes ont œuvré plus dans le civil (84 %) que dans l'ALN (16 %) et que, dans ce dernier cas elles exerçaient une activité plus traditionnellement féminine (cuisinière, infirmière) que guerrière (0,5 % de « combattantes »). Même si elles étaient peu nombreuses les *fidā'iyyāt* ont représenté un symbole précieux : la personnification de l'Algérie en lutte. Cette participation des femmes à la guerre a été grosse de conséquences : les femmes ont échappé à leur claustration et participé à la vie sociale et publique ; elles ont dû fréquenter des hommes « étrangers » à leur famille – n'étaient-ils pas leurs frères d'armes ? – ; le code traditionnel a fait place à d'autres valeurs ; on a eu une double image de la femme : modèle d'abnégation mais aussi capable d'émancipation.

La République algérienne démocratique et populaire proclame d'entrée l'égalité des droits et devoirs entre les deux sexes. Mais tous les gouvernements qui se succèdent font que ces engagements solennels ne sont pas suivis d'effet. Sous un régime de parti unique les priorités sont nombreuses : nationalisation, industrialisation, réforme agraire... et la condition de la femme n'en fait pas partie.

Pas plus qu'avec Ben Bella cette condition ne sera améliorée avec Boumédiène puisque la Charte Nationale de 1976 avertit : « l'émancipation des femmes n'implique pas l'abandon de l'éthique dont notre peuple se trouve profondément imprégné ». Avec Chadli Bendjedid, la situation s'aggrave : non seulement le *hijāb*, plus couvrant, remplace le trop léger *hā'ik*, mais l'intégrisme triomphant agresse d'abord les femmes « émancipées » et la victoire du FIS aux municipales puis au premier tour des législatives ne leur promet rien de bon.

II. INTRODUCTION DES ALGÉRIENNES DANS LA VIE PUBLIQUE : ÉDUCATION ET TRAVAIL

A. Éducation

Époque coloniale. Même si les premières écoles primaires franco-arabes sont créées en 1850, les progrès de la scolarisation des « indigènes » sont lents. Ageron note pour la période 1871-1914 que le budget consacré à l'enseignement des européens est quatre fois plus élevé que celui dont dispose l'enseignement des « indigènes » pourtant six fois plus nombreux. D'ailleurs les filles ne comptent guère dans ce domaine. Il faut attendre le décret du 20/02/1958 pour que la scolarisation des filles de 6 à 14 ans soit rendue obligatoire « ... là où il y a des locaux et des maîtres en nombre suffisant ». On se contentera de la conclusion de cette partie très documentée : en 1954, 91 % de la population est analphabète et 4 % des femmes, 13 % des hommes sont plus ou moins alphabétisés. Cependant, les cadres nationalistes ont pu se former et les filles ont bénéficié du travail important des associations féministes dépendant des mouvements nationalistes. C'est au niveau des croyances et des coutumes que le changement a été le plus important : on critique de plus en plus le mariage des filles impubères, le mode de vie patriarcal est remis en question, la polygamie diminue, les répudiations augmentent nettement moins que les mariages.

Après l'indépendance : dès le début, un gros effort budgétaire a été consenti pour l'éducation, ce qui est essentiel pour la promotion des femmes. On constate, s'agissant de l'enseignement primaire public, que, proportionnellement, les filles sont plus scolarisées que les garçons, ce qui n'empêche qu'en chiffres absolus il y ait 2/3 de garçons scolarisés pour 1/3 de filles. En 1970, l'analphabétisme a baissé : 67 % (55 % d'hommes et 80 % de femmes). Même croissance rapide de l'enseignement secondaire des filles, mais sur le long terme l'avantage reste aux garçons : en dix ans (de 1962 à 1972) 71,5 % des élèves du lycée dont des garçons et seulement 28,5 % des filles. L'accroissement de la scolarisation des filles dans le supérieur est également spectaculaire : leur nombre double tous les quatre ans (9 000 en 1974 – surtout sciences sociales et lettres) mais elles ne représentent jamais que le 1/4 des effectifs.

À partir de 1976 (Charte), on veut effacer l'analphabétisme et scolariser les deux sexes dans le cadre d'une

arabisation renforcée. Certes, l'analphabétisme a diminué mais le nombre absolu augmente et, à l'heure actuelle, 37 % des hommes seraient analphabètes pour 63 % de femmes. On constate à partir des années 80 une mise en cause de la mixité, une opposition à la pratique du sport pour les filles, les enseignantes (elles sont 42 % dans le primaire et 29 % dans le secondaire) sont prises à parti. Dès le primaire, on enregistre une diminution de la scolarisation des filles à la puberté du fait de la pression islamiste. Pourtant, l'accroissement de la scolarisation des filles dans le secondaire et surtout dans le supérieur est tout à fait remarquable : en 1980, il y avait à l'université une fille pour trois garçons, une pour deux en 1983-84 et actuellement elles seraient 45 %. Les filières choisies sont les humanités (62,5 % en langues étrangères, 44,6 % en lettres) et les sciences en rapport avec la santé (42 % en médecine).

B. Travail

Dans l'Algérie coloniale, le travail rémunéré ne concerne qu'une minorité de femmes : domestiques, artisanat traditionnel, peu d'employées. Les partis nationalistes ne s'en préoccupent guère.

Dans l'Algérie indépendante, toutes les déclarations officielles qui se sont succédées, le garantissent. En réalité de 1962 à 1975, seulement 2 % des femmes sont « actives » (3 % en milieu urbain, 1 % à la campagne). Elles travaillent quand le salaire du mari est insuffisant ou quand elles sont seules (veuves, divorcées). Leurs professions principales sont les services, l'agriculture, l'enseignement et la santé.

À partir de 1977, chômage massif pour les deux sexes.

Les statistiques de 1985 nous apprennent que la femme travaille de plus en plus en ville (seulement 3,7 % en agriculture) et surtout dans l'administration (75,8 % des travailleuses), l'industrie légère (12 %) avec deux postes « féminins » : le textile et l'industrie alimentaire. Concernant le niveau d'instruction, la femme au travail l'emporte sur l'homme. Proportionnellement parlant, il y a deux fois plus de femmes ayant le certificat d'études primaires, quatre fois plus de bachelières, quatre fois plus de diplômées de l'enseignement supérieur et, au contraire, les travailleuses non qualifiées sont moins nombreuses (54 %) que les travailleurs non qualifiés (85 %). Mais par rapport aux hommes – en nombre absolu plus nombreux qu'elles – les femmes qualifiées sont moins employées.

III. ALGÉRIENNES ET VIE POLITIQUE

Époque coloniale. Liée au domaine privé de la famille musulmane, la femme n'est pas citoyenne du tout. Même si le Statut organique de l'Algérie du 20 septembre 1947 reconnaît le droit de vote aux Algériens, dans la pratique, les Algériennes ne votent pas.

République algérienne : en principe, les Algériennes ont le droit de vote et d'être élues. Mais leur statut personnel (ou le Code familial) les en empêche, notamment, la

pratique de la délégation de vote permet aux hommes de voter pour les femmes de leur famille. Donc représentativité faible.

Au niveau des candidates concernant les 3 sortes d'élections (sur 10 ans : 1967-1979) :

1. Locales (APC) moins de 2 % avec un pic à près de 3 % en 1975 (année de la femme !) ;
2. Régionales (APW) encore moins nombreuses mais meilleur taux 9,45 %, mais courbe descendante ;
3. Nationales (APN) l'élection du 5/2/1977 compte seulement 40 femmes sur un total de 743 (5 %).

Au niveau des élues, il y en a proportionnellement davantage que de candidates, au moins au début en ce qui concerne les APC et les APW. Dans la première APN, il y eut 9 députées, la moitié pour Alger, le reste Oran et Constantine. Il y en aura seulement 6 (sur 293) en 1985. Le profil des élues : âge moyen 38 ans, travailleuse qualifiée (enseignement, santé), membre de l'Union des femmes algériennes (UNFA). C'est seulement vingt ans après l'indépendance qu'un poste gouvernemental sera confié à une femme. Au total quatre portefeuilles auront été attribués à des femmes à ce jour et toujours en rapport avec une spécialité estimée « féminine » : santé, enseignement, jeunesse et sport.

Concernant les syndicats et les partis, on fait les mêmes remarques : les femmes ont du mal à être prises en considération mais réussissent à figurer aux postes de responsabilité et il y a même des femmes dans les appareils de formations où on ne les attendait pas : au FIS et à *al-Islām wa-iršād* !

Notre auteur s'intéresse pour terminer aux associations féminines ou féministes. Il y en a beaucoup à se créer durant la période coloniale, toutes dans la mouvance nationaliste mais toutes plutôt féminines que féministes, de l'Union franco-musulmane des femmes d'Algérie (UFM) fondée en 1937 à l'Association des femmes musulmanes d'Algérie, créée dix ans plus tard, sans oublier les associations de jeunesse où les deux sexes sont représentés : c'est le cas des Scouts musulmans d'Algérie (SMA) dont une section féminine comptant 120 jeunes filles existe à Constantine en 1947. Ces mouvements se multiplieront encore davantage dans l'Algérie indépendante. L'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), créée en 1963-64, applique et répercute les idées du FLN : favoriser l'émancipation de la femme en étant « conforme à la culture arabo-islamique » et demande à être entendue pour la rédaction du nouveau Code de la Famille. En 1989, l'UNFA se trouve complètement déconnectée des véritables désirs de la population féminine et connaît une grave crise comme le parti unique dont elle procède. C'est que, vers la fin des années 70 et au début des années 80 un authentique mouvement féministe indépendant, intellectuel et urbain se développe. Le point de départ est fourni en 1979 par la décision du gouvernement de rédiger un avant-projet du Code de la famille.

En réaction, un groupe de militantes syndicalistes de l'UGTA et d'universitaires se réunissent et créent un collectif pour protester contre ce qui se trame. Puis, à l'annonce que l'avant-projet a été rédigé et va être discuté à l'APN, le collectif organise des rassemblements et des manifestations dont la télévision ne dit mot. Rien n'y fait. Le Code de la famille est adopté en mai 1984 mais il provoque « la naissance des mouvements féministes réellement structurés de la société algérienne contemporaine » (p. 314). Plus de vingt associations se créent.

Avec l'annulation du processus électoral puis le meurtre de Muhammad Boudiaf (23/06/92) les mouvements féministes se radicalisent. Le Rassemblement algérien des femmes démocrates (RAFD) demande l'éradication de l'islamisme et, le 8 mars 1995, tient un tribunal imaginaire qui condamne à mort les chefs du FIS, du GIA et de l'AIS. L'auteur souligne l'écho médiatique de ce jugement symbolique mais estime que cette voie ne peut conduire qu'à une impasse. Aussi, en terminant, attache-t-il une attention spéciale aux « dialogistes » qui, autour de Salima Ghezali, des signataires de la plate-forme de Rome et de nouvelles associations comme le Regroupement Action Jeunesse (RAJ) entament une nouvelle étape, celle de la discussion.

Charles Vial
Université de Provence